

Mesures Gilets Jaunes: l'impact budgétaire s'étendra bien au-delà du quinquennat

Sur les 6,4 milliards d'euros que coûteront les mesures « Gilets Jaunes » en 2020, l'État n'a prévu de compenser que 4 milliards d'euros. Pour Albéric de Montgolfier, rapporteur général de la Commission des finances du Sénat, qui révèle l'information, il s'agit de « pratiques budgétaires inacceptables ».

Mesures Gilets Jaunes : le prochain locataire de l'Élysée héritera d'une ardoise de 2,4 milliards d'euros

Les mesures « Gilets Jaunes », un cadeau empoisonné pour le prochain Président de la République ? Tel est en tout cas l'avis d'Albéric de Montgolfier, rapporteur général de la Commission des finances du Sénat, qui dénonce des « pratiques budgétaires inacceptables ». La raison est simple : l'État ne prévoit pas de compenser intégralement le coût des mesures « Gilets Jaunes », notamment celles prises à l'issue du Grand débat. Dans une réponse à Albéric de Montgolfier, Bercy a en effet fait savoir que sur les 6,4 milliards d'euros de dépenses, seuls 4 milliards d'euros seraient compensés sur le quinquennat.

Cette ardoise de 2,4 milliards d'euros sera donc laissée au prochain locataire de l'Élysée. Pour Albéric de Montgolfier, le constat est clair : le gouvernement « prend des mesures sans en assumer pleinement le coût » et renoue avec « les pratiques budgétaires inacceptables de la majorité précédente ».

Les mesures « Gilets Jaunes » ont anéanti tout espoir de faire baisser la dette publique

Et ce n'est pas anodin, puisque l'absence de compensation intégrale signifie forcément un moindre désendettement à l'horizon du quinquennat. Pire, pour Albéric de Montgolfier, profiter de conditions de taux historiquement favorables pour financer des mesures de pouvoir d'achat à crédit est une « stratégie budgétaire contestable ». Et le sénateur n'est pas le premier à le dire : en juin 2019, la Cour des comptes avertissait sur le fait que « même en période de taux d'intérêt bas, le maintien du ratio de dette publique à un niveau très élevé est porteur de risques ». « L'expérience historique montre que le passage d'un régime de taux d'intérêt très bas à un régime de taux d'intérêt élevé est possible et qu'il peut être très rapide », pouvait-on lire dans son rapport sur la situation et les perspectives des finances publiques.

Le sujet inquiète même au-delà de nos frontières. Le Fonds monétaire international (FMI), seule organisation internationale à publier des prévisions de solde public à l'horizon du quinquennat, estime ainsi que le déficit public de la France se situera à 2,5% du PIB en 2022, soit un niveau identique à celui atteint en 2018 et près de deux fois supérieur à la cible gouvernementale.